



LETTRE OUVERTE AUX CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE

MESDAMES ET MESSIEURS, LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE NE SE FERA PAS SANS L'HYDROGÈNE !



*Pascal MAUBERGER, Président de l'AFHYPAC
Association française pour l'hydrogène et les piles à combustible*

L'Accord de Paris sur le climat a fixé les objectifs. La réussite de cette transition écologique sera l'un des marqueurs des prochains quinquennats. **Notre capacité à lutter contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air, en particulier dans nos villes, est déterminante pour l'avenir de la France, sa position dans le monde, et la santé de nos concitoyens.**

C'est un changement de paradigme très profond pour notre système énergétique qui évolue d'une production centralisée, gérée par la demande, à une production distribuée sur le territoire et pilotée par des facteurs climatiques. **L'hydrogène**, qui permet la convergence des vecteurs et des usages, et se faisant, rend possible l'optimisation des réseaux énergétiques dans ce nouveau contexte, **est le chaînon indispensable de la décarbonation de notre économie.**

Dans le secteur du transport, qui représente un tiers des émissions de CO₂ en France, **l'hydrogène permet d'aller vers une électrification massive de la mobilité** – que la seule technologie batterie ne permet pas. Le véhicule électrique à hydrogène cumule en effet tous les avantages de la mobilité électrique (ni émissions polluantes, ni nuisances sonores) sans rupture d'usage pour les citoyens habitués aux véhicules thermiques : autonomie, et temps de recharge très courts. Il ne nécessite pas les lourds renforcements des réseaux d'électricité, nécessaire au déploiement des recharge des véhicules à batteries. **Notre prochain gouvernement devra soutenir largement le déploiement des stations hydrogène et des véhicules à pile à combustible** afin de déclencher une significative baisse des coûts au bénéfice des citoyens.

La France tend vers un mix énergétique intégrant une part de plus en plus importante d'énergies renouvelables. **L'hydrogène permet de valoriser et de stocker en grandes quantités** et sur une longue période les excédents d'électricité produite et de résoudre les problèmes d'intermittence et de variabilité.

Outre la mobilité, l'hydrogène stocké trouve de multiples applications : dans l'industrie, la mobilité ou en injection dans les réseaux de gaz naturel qui constituent un potentiel de stockage, transport et valorisation très important. Dans les zones insulaires ou les sites isolés, enfin, l'hydrogène résout le problème d'accès au réseau électrique et permet de développer l'autonomie énergétique.

La France dispose d'une filière d'excellence, alliant grands centres de recherche, groupes mondiaux, PME et start-ups innovantes. Des utilisateurs finaux et des collectivités territoriales sont prêts à s'engager dans cette démarche prometteuse, comme l'a démontré le succès de l'Appel à projets « Territoires Hydrogène ».

L'essor de la filière hydrogène permettra, outre les importants bénéfices environnementaux, des développements industriels, technologiques et les créations d'emplois associés. A l'heure où de nombreux pays – tels que le Japon, l'Allemagne, ou encore les Etats-Unis - ont compris l'importance de l'hydrogène énergie, **la France**, qui a développé dans ses centres de recherche, et au sein de ses entreprises d'excellentes technologies, produits et services, **doit maintenant s'engager plus résolument dans le déploiement industriel pour développer les emplois et réussir la transition énergétique.**

Mesdames et messieurs les candidats, nous sommes prêts !

À propos de l'AFHYPAC

L'AFHYPAC fédère les acteurs de l'hydrogène et des piles à combustible en France : entreprises, laboratoires et instituts de recherche, pôles de compétitivité, collectivités territoriales, associations régionales. Avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'AFHYPAC assure l'animation de cette filière industrielle d'avenir.

Son ambition : accélérer le développement de solutions hydrogène au bénéfice de la transition énergétique et de la société à travers quatre axes :

- . Communiquer sur les enjeux de la filière, les bénéfices et les caractéristiques des technologies,
- . Contribuer à lever les verrous qui freinent les projets de démonstration et de déploiement en France,
- . Faciliter la concertation sociétale autour des objectifs nationaux et des initiatives locales,
- . Faire évoluer le cadre réglementaire.